

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. LEVASSEUR

## **La statistique de l'enseignement dans la république argentine**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 52 (1911), p. 54-58

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1911\\_\\_52\\_\\_54\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1911__52__54_0)

© Société de statistique de Paris, 1911, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III

## LA STATISTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

### I

La république Argentine vient de faire une publication très importante sur la statistique de l'éducation et principalement de l'instruction primaire. Cette jeune république, dont la fortune grandit rapidement, a pris exemple sur les pays de l'Europe et de l'Amérique qui s'appliquent le mieux à se rendre compte de l'état et du mouvement de leur vie sociale par des relevés numériques, et elle fournit à son tour sur plusieurs matières des exemples.

La publication dont je donne le bref résumé à la Société a pour titre :

***Recensement général d'éducation levé le 23 mai 1909 sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> José Figuerou Alcortá et le ministère de la justice et de l'instruction publique de M. le D<sup>r</sup> Romulo S. Naón par Alberto B. MARTINEZ.***

Elle se compose de trois volumes de 645, 343, 702 pages, et est accompagnée de dix planches représentant les principaux établissements d'instruction.

Il y avait déjà eu des recensements généraux ou spéciaux de l'instruction : en 1872 pour la province de Buenos-Ayres et en 1876 pour la République entière, mais ce n'étaient encore que des essais très imparfaits. En 1883-1884 a été exécuté un recensement général qui est considéré comme ayant donné des résultats plus satisfaisants, quoiqu'on y ait constaté bien des imperfections et des lacunes. Dans le recensement général de la population de 1895, plusieurs questions avaient été posées relativement à la population scolaire et à son degré d'instruction.

Un décret du 23 juillet 1908, rendu sur la proposition du ministre de l'instruction publique, le Dr Romulo S. Naón, chargea M. Alberto B. Martinez de préparer le « plan complet d'un recensement général d'éducation de la République, en spécifiant tous les renseignements personnels qui peuvent intéresser l'étude du progrès scolaire..... »

M. Martinez dressa en conséquence un formulaire que les familles devaient remplir pour chaque enfant et qui comprenait 18 questions portant non seulement sur l'instruction, mais aussi sur la fréquentation, sur l'état civil, sanitaire et intellectuel de l'enfant ; un autre formulaire en 47 et 44 questions concernait les écoles publiques, privées, spéciales d'enseignement primaire et secondaire, leurs maîtres, leurs programmes, leurs conditions hygiéniques. Une étude a été consacrée à l'enseignement supérieur et aux bibliothèques.

« Pour réaliser, dit M. Martinez, ce très vaste plan d'investigation qui embrassait un territoire immense et à demi désert, mesurant 3 millions de kilomètres carrés et peuplé de 6.800.000 êtres humains, il était nécessaire d'avoir la collaboration ou l'aide de tout le personnel enseignant des écoles et des établissements d'éducation du pays et le concours désintéressé des citoyens amis du progrès, ainsi que celui, non moins important, de tous les fonctionnaires publics de la nation, des provinces et des municipalités. »

Dans chaque province ou division de province, M. Martinez organisa une commission centrale à laquelle il fit allouer une somme d'argent. Il y eut ainsi 4.935 membres de commissions et 25.482 recenseurs.

Le recensement dut être fait partout le même jour, le 23 mai, c'est-à-dire en hiver.

Les difficultés d'exécution ont été grandes. M. Martinez se plaint que les commissions n'aient pas pu partout les surmonter et qu'il y ait par suite un certain nombre d'imperfections ou de lacunes dans le travail définitif de compilation et de comparaison qui a été opéré au bureau central de Buenos-Ayres. Néanmoins ce travail, exécuté avec un degré de précision dont n'approchaient pas les publications antérieures, est une œuvre très laborieuse et très méritoire qui présente le tableau aussi exact que possible de la situation actuelle et qui accuse un progrès considérable.

« Les chiffres consignés dans le recensement, dit M. Martinez, nous révèlent que la République, en lutte continuelle contre l'ignorance, a obtenu dans les quatorze dernières années une grande victoire pour la civilisation. Le nombre des enfants sachant lire et écrire a passé de 436 à 551 pour 1.000 enfants. Pour remporter cette victoire elle a fondé 2.000 nouvelles écoles primaires, lesquelles étaient fréquentées par 59 % de la population scolaire en 1909, au lieu de l'être par 30 %.

seulement comme en 1895 ; et elle a fait figurer, pour les soutenir et les répandre, des sommes importantes dans ses budgets, sommes qui de 1895 à 1909 s'élevèrent à 107 millions de piastres. »

## II

Il n'est pas inutile de comparer le procédé de statistique scolaire de la France à celui de la république Argentine. En France les relevés sont annuels et sont faits sous l'autorité du ministre de l'instruction publique, mais ils ne sont pas centralisés dans une publication unique ; les principaux résultats des trois ordres d'enseignement sont réunis et publiés dans l'*Annuaire statistique de la France*. La Direction de l'enseignement supérieur publie de son côté tous les ans une brochure sur le mouvement des étudiants dans les facultés et écoles supérieures. La direction de l'enseignement secondaire ne fait pas de publication spéciale,

En France, ce n'est pas directement à l'enfant ou à la famille que s'adresse le questionnaire à remplir ; c'est au directeur ou à la directrice de l'établissement.

Ainsi pour l'enseignement primaire, lequel compte de beaucoup le plus grand nombre d'établissements, de maîtres et d'élèves, le bulletin de statistique, lequel contient tous les renseignements nécessaires pour dresser la statistique, est envoyé tous les ans en juillet au chef de chaque école, publique ou privée ; celui-ci, après l'avoir rempli, le retourne à son inspecteur primaire, à la vigilance duquel aucune école ne peut échapper, puisqu'elles sont toutes sous sa surveillance et qu'il peut mieux que personne contrôler l'exactitude des chiffres. A l'aide de ces bulletins l'inspecteur primaire dresse un état dit *État de situation* dans lequel chaque ligne correspond à une école et qui contient autant de colonnes qu'il y a de questions posées dans le bulletin de statistique. Les *États de situation* sont envoyés au ministère où se fait le travail de rédaction par département.

Tous les cinq ans le ministère publie un volume de la statistique de l'enseignement primaire dont les tableaux détaillés par département embrassent et condensent toutes les données de la statistique et qui est précédé d'un rapport de la Commission de statistique de l'enseignement primaire dans lequel sont résumées et comparées les données de toute la période quinquennale. Ce rapport comprend (comme les tableaux qu'il commente) les matières suivantes : 1° population à instruire, c'est-à-dire enfants d'âge scolaire, obligatoire et facultatif (les données sont fournies par le recensement de la population) ; 2° moyens d'instruction, inspection, écoles maternelles, primaires et primaires supérieures, publiques et privées, classes, maîtres, préparation des maîtres ; 3° élèves dans les diverses espèces d'écoles inscrits et présents ; 4° institutions auxiliaires, cours d'adultes et conférences, bibliothèques, mutualité scolaire, caisses des écoles, etc. ; 5° monographie de l'enseignement primaire à Paris et dans les autres villes de plus de 100.000 habitants ; 6° quelques résultats de l'enseignement, instruction des conscrits, des conjoints, etc. ; 7° statistique financière.

## III

Revenons à la statistique argentine et citons quelques-uns des principaux résultats d'ensemble qu'elle a constatés.

Le recensement spécial de la population enfantine de 6 à 14 ans en 1883 avait

donné un total d'environ 507.000 enfants. Le recensement général de 1895 en avait donné 878.000. Le recensement spécial de 1909 en a donné 1.005.000. Par suite de l'imperfection des recensements, surtout des premiers, le rapport de ces nombres entre eux n'est qu'approximatif.

En 1909, on a constaté une légère différence entre les sexes dans l'ensemble des enfants de 5 à 14 ans (c'est la période qu'a adoptée ce recensement spécial); les filles sont en minorité : 551.434 contre 586.875 garçons; différence qu'on constate dans la plupart des pays.

Cette population enfantine est composée en grande partie d'Argentins : 1.050.000. Les Italiens et les Espagnols, qui viennent en seconde ligne, ne figurent que pour 29.000 et 23.000. Il ne s'est trouvé que 1.131 enfants français.

Sur le total 49 %, savaient lire et écrire, 7 environ savaient seulement lire; 44 étaient entièrement illettrés. A Buenos-Ayres, la proportion n'est que de 23 illettrés pour cent, tandis qu'elle dépasse 60 dans les provinces éloignées, Catamarca, la Rioja, Santiago. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les enfants ont été recensés depuis leur cinquième année. Si on les prend seulement à partir de la septième année, on ne trouve plus que 32  $\frac{1}{2}$  %, illettrés sur 100 enfants.

Il s'est produit, d'après la comparaison des statistiques, un progrès très notable, puisqu'en 1895 il n'y avait d'inscrits dans les écoles que 30 %, de la population enfantine (6 à 14 ans) tandis qu'il y en a 59 en 1909 et que la proportion de ceux qui savent lire et écrire a passé de 45  $\frac{1}{2}$  %, à 55 %.

La proportion de ceux qui savent lire et écrire est à peu près la même pour les deux sexes; elle est même un peu supérieure pour les filles.

Il se trouve sous ce rapport peu de différence en somme d'un sexe à un autre, d'une nationalité à une autre et d'une province à une autre. Ainsi la proportion de ceux qui savent lire et écrire est pour les enfants argentins du sexe masculin de 51 en moyenne avec des variations de 48,6 (la Rioja) à 59,5 (Juguy), et pour ceux du sexe féminin de 49 en moyenne avec des variations de 51,4 (San Juan) à 40,5 (Juguy); pour les enfants étrangers, elle est de 53,5 pour les garçons (58,1 dans Mendoza, 47,7 dans Santiago del Estero) et de 46,5 pour les filles (52,3 dans Santiago del Estero, 41,9 dans Mendoza).

Les nombres et les rapports ci-dessus cités sont les résultats de l'enquête individuelle faite par bulletin pour chaque enfant de 5 à 14 ans. A ces renseignements il convient d'ajouter les résultats de la fréquentation scolaire. Cette fréquentation est obligatoire dans toutes les provinces, mais l'âge légal varie quelque peu d'une province à l'autre entre 7 et 15 ans.

La loi de l'obligation est loin de produire partout son plein effet. Il existait 425.716 garçons et 377.378 soumis d'après la loi provinciale à l'obligation; or, on n'a recensé que 270.798 garçons et 232.523 filles allant à l'école. A Buenos-Ayres la fréquentation est relativement satisfaisante : 85 % des garçons d'âge scolaire et 81  $\frac{1}{2}$  %, des filles sont à l'école : mais dans six provinces, Corrientes, Cordoba, Santiago del Estero, San Luis, La Rioja, Salta, on n'a compté guère que la moitié des garçons fréquentant l'école (de 48 à 54 %). Il en est à peu près de même pour les filles (1).

---

(1) L'âge de l'obligation scolaire varie, suivant les provinces, de 6 à 15 ans pour les garçons et de 6 à 12 pour les filles.

D'après la statistique des écoles, la fréquentation régulière ne serait que de 38 % de la population d'âge scolaire ; elle est de 68 à Buenos-Ayres, mais de 16 %, seulement dans le territoire de Neuquen.

Toutefois, il y a progrès ; l'inscription dans les écoles est en moyenne générale de 53 % ; elle n'était que de 30 en 1895.

#### IV

M. Martinez a consacré le second volume de sa publication aux écoles primaires, aux établissements d'enseignement secondaire. Il se plaint de l'insuffisance et de l'irrégularité des bulletins qui lui ont été retournés. Néanmoins il en a tiré un certain nombre de renseignements généraux qui ne manquent pas d'intérêt.

Sur 5.321 écoles primaires qui lui en ont fourni, il constate que 863 (dont 217 à Buenos-Ayres) sont entretenues par la nation, 3.472 par la province, 23 par la municipalité, 89 par la bienfaisance, 263 par des corporations religieuses, 51 par des particuliers. Ces 5.321 écoles recevaient 614.680 élèves. Vingt-cinq ans auparavant, en 1883-1885, il n'y avait que 1.912 écoles et 140.302 élèves.

En 1909, le personnel enseignant était de 18.571 personnes, à savoir 5.368 directeurs ou directrices, 11.646 maîtres et maîtresses, 1.557 adjoints et adjointes. Dans le total les Argentins figuraient pour environ 5/6, les étrangers pour 1/6.

Voici en terminant quelques chiffres relatifs aux établissements autres que les écoles primaires.

Il y avait 26 collèges nationaux ou établissements donnant un enseignement secondaire. Le personnel dirigeant ou enseignant était de 938 (1) ; le nombre des élèves de 6.319.

Les écoles normales étaient au nombre de 42 ; elles avaient 2.186 élèves.

Les écoles de commerce étaient au nombre de 6 (dont 1 pour le sexe féminin) et avaient 1.921 élèves. Les écoles industrielles, au nombre de 2, avaient 511 élèves. Les écoles professionnelles de filles, au nombre de 4, avaient 1.222 élèves. Six établissements spéciaux comptaient 731 élèves.

Il y avait, en outre, plusieurs séminaires, un collège militaire, une école navale.

Trois universités nationales, celle de Buenos-Ayres, celle de Cordoba, celle de La Plata, étaient en activité.

Ce résumé suffit pour donner une idée du progrès et de l'état actuel de l'enseignement, surtout de l'enseignement primaire dans la république Argentine. Le progrès, avons-nous déjà dit, est très notable. La nation fait de grands et notables efforts pour instruire sa jeune population indigène et pour assimiler la population adventive que l'immigration lui fournit. Il reste encore beaucoup à faire ; les hommes d'État et les hommes de science de l'Argentine ne l'ignorent pas ; mais, en cette matière comme en d'autres, il faut savoir compter avec le temps et ne pas s'exposer par précipitation à des mécomptes pédagogiques et financiers.

E. LEVASSEUR.

---

(1) Dont 36 Français.